

Rapport public Parcoursup session 2025

IFRASS - D.E Educateur de Jeunes Enfants

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

IFRASS - D.E Educateur de Jeunes Enfants (23787)

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IFRASS - D.E Educateur de Jeunes Enfants (23787)	Jury par défaut	Tous les candidats	34	249	103	63	34

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IFRASS - D.E Educateur de Jeunes Enfants (23787)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	231	97	59	32	94,1 %
			Masculin	18	6	4	2	5,9 %
			Total	249	103	63	34	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IFRASS - D.E Educateur de Jeunes Enfants (23787)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	46	11	5	2	11,8 %
				AB	46	30	18	11	64,7 %
				B	14	12	8	3	17,6 %
				TB	1	1	1	1	5,9 %
				Total	107	54	32	17	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	35	5	4	3	37,5 %
				AB	36	10	6	3	37,5 %
				B	14	11	8	2	25 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	87	28	20	8	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	9	2	1	1	16,7 %
				AB	18	6	2	1	16,7 %
				B	20	7	3	2	33,3 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	4	2	2	2	33,3 %
				Total	51	17	8	6	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	1	0	0	0 %
				B	1	1	1	1	100 %
				Total	2	2	1	1	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	1	1	50 %
				B	1	1	1	1	50 %
				Total	2	2	2	2	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IFRASS - D.E Educateur de Jeunes Enfants (23787)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	141	51	28	14	41,2 %
			En réorientation	44	22	15	8	23,5 %
			Non scolarisés	50	23	14	10	29,4 %
			Autres	14	7	6	2	5,9 %
			Total	249	103	63	34	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IFRASS - D.E Educateur de Jeunes Enfants (23787)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	56	18	14	5
			Autres doublettes	23	9	6	3
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IFRASS - D.E Educateur de Jeunes Enfants (23787)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	70,9 %	66,7 %	70 %	62,5 %
		Autres doublettes	29,1 %	33,3 %	30 %	37,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins de notes et appréciations	Nous prendrons en compte l'ensemble des notes de première et de terminale avec une attention particulière aux disciplines suivantes : français, histoire et géographie et philosophie.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle	Nous accorderons une attention particulière aux compétences d'orthographe, de vocabulaire ainsi que vos qualités littéraires et vos capacités d'argumentation.	Très important
	Capacité d'être en position d'apprenant dans une alternance	Cette formation requiert des capacités d'adaptation et de polyvalence demandées tant dans la théorie que dans la pratique (stage). Participation orale.	Très important
Savoir-être	Autonomie dans le travail	Nous prendrons en compte votre capacité d'élaboration, de réflexion et les lectures entreprises.	Essentiel
	Qualités relationnelles	Cette formation requiert des capacités de remise en question et de recul, et d'attention à autrui.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Nous serons attentifs à votre projet de formation en lien avec les connaissances du métier et du contenu de formation.	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	en lien avec la fiche avenir et la rubrique activités et centre d'intérêts (engagement associatif, animation socio-culturelle, engagement sportif et service civique)	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Aucun critère éliminatoire.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Plusieurs éléments sont pris en compte pour l'examen des vœux :

- Notations issues des dossiers scolaires (notes des bulletins scolaires de terminale, notes du bac de français, ...),
- Appréciations relatives à l'implication durant la scolarité (appréciations des professeurs et du chef d'établissement figurant sur la fiche avenir),
- Motivation à entrer en formation et à exercer la profession (fiche projet de formation),
- Mise en avant d'expériences professionnelles, de stages, d'engagements citoyens ou bénévoles... ayant un lien avec le projet de formation (fiche Activités et centres d'intérêt),
- Possession d'un diplôme en travail social ou en santé, de diplômes de l'enseignement supérieur, réalisation d'un service civique, poursuite d'études supérieures...

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats ayant fait mention de leurs expériences, motivation, intérêts pour le métier, permettant de valoriser une certaine maturité pour démarrer un parcours de formation en 3 ans, se trouvent mieux classés. Il est donc important pour les candidats de remplir précisément leur dossier parcoursup afin d'éviter des arguments généraux qui ne donnent pas à voir la pertinence du projet de formation

Signature :

Jérémie TREBEL,

Directeur de l'établissement IFRASS